

Déclaration d'octroi de protection lorsque aucune notification de refus provisoire n'a été communiquée conformément à la règle 18ter, paragraphe 1, du règlement d'exécution commun à l'arrangement et au protocole de Madrid, et à la règle 116, paragraphe 2, du REMUE

Alicante, le 21/09/2016

Numéro d'enregistrement international: **1274614**
Date de notification: **19-11-2015**
Nom de la titulaire: **Milan Foltán**
Marque: **PARTIZÁNSKE ZÁVODY 29. AUGUSTA**

Le délai d'opposition ayant expiré sans qu'aucune opposition ou observation n'ait été présentée par des tiers, la marque susmentionnée est acceptée pour l'Union européenne.

Conformément à l'article 152, paragraphe 2, du RMUE, la marque a été publiée le **21/09/2016**.

Conformément à l'article 151, paragraphe 2, du RMUE et à la règle 116, paragraphe 1, du REMUE, elle produit les mêmes effets que l'enregistrement d'une marque en tant que marque de l'Union européenne.

VOISIN, Magali